



Fiche de poste

Intitulé du poste : chef du service des affaires régionales de la région académique Île-de-France

Catégorie : A+

Statut du poste : fonctionnaires exclusivement

Contexte du recrutement : poste susceptible d'être vacant

Date souhaitable de prise de fonction : 01/03/2018

Localisation admin. et géographique : Rectorat de l'académie, Chancellerie des universités de Paris
47 rue des Écoles 75005 Paris

Descriptif du poste :

Le chef du service des affaires régionales de la région académique Île-de-France est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur de région académique, auquel il est directement rattaché, ainsi que sous l'autorité fonctionnelle des deux autres recteurs d'académie d'Île-de-France auxquels il rend également compte des actions entreprises au titre de ses missions liées à la coordination des politiques académiques visée aux articles R.222-3-2 et R.222-3-3 du code de l'éducation et à la représentation de la région académique.

Principales missions confiées au chef du service des affaires :

- il assure le secrétariat du comité régional académique d'Île-de-France (CRAIF) ;
- il assure une coordination d'ensemble des travaux inter-académiques voulus par le CRAIF dans le cadre de la stratégie régionale académique adoptée au printemps 2016, en particulier ceux menés dans le cadre des groupes de travail thématiques sur lesquels le CRAIF a souhaité pouvoir s'appuyer ;
- il est chargé de suivre les travaux du CREFOP et des instances qui lui sont rattachées pour le compte des recteurs (préparation des CREFOP pléniers et des réunions du bureau du CREFOP, et lien avec les représentants des académies au sein des commissions thématiques) ;
- il assure, seul ou aux côtés de représentants des services académiques compétents lorsqu'une expertise technique est requise, une représentation de la région académique dans le cadre d'instances, de réunions de travail ou de concertation n'impliquant pas une représentation du niveau recteur ou secrétaire général d'académie (pré-CAR et CODIR régional notamment) ;
- il est en charge de l'organisation du Conseil interacadémique de l'Éducation nationale (CIEN), en lien avec le Conseil régional et les services du Secrétariat général aux affaires régionales de la Préfecture de région.

Profil du candidat :

La candidate ou le candidat devra justifier d'une expérience dans la fonction publique d'Etat ou territoriale, en administration centrale ou en service déconcentré, de préférence en matière d'éducation nationale et/ou d'enseignement supérieur et de recherche.

Il dispose d'un esprit de synthèse, de capacités de coordination et de sens des relations et du travail en équipe.

Il s'intéresse aux domaines de compétence visés à l'article R.222-3-2 du code de l'éducation.

Personne(s) à contacter : M. Gilles PÉCOUT
Recteur de la région académique Île-de-France
Recteur de l'académie et chancelier des universités de Paris
ce.recteur@ac-paris.fr
tel. : 01.40.46.20.02